



Informations de base	
<p>2023/0288(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	<p>Accord politique au sein du Conseil sur sa position en 1ère lecture</p>
<p>Statistiques du marché du travail concernant les entreprises</p> <p>Abrogation Règlement 2003/450 2001/0166(COD) Abrogation Règlement 2008/453 2007/0033(COD)</p> <p>Subject</p> <p>4.15 Politique de l'emploi, lutte contre le chômage 4.15.02 Lignes directrices, actions, fonds pour l'emploi 4.15.04 Main-d'oeuvre, mobilité et conversion professionnelles, conditions de travail 5.10.01 Convergence des politiques économiques, déficit public, taux d'intérêt 8.60 Législation statistique européenne</p>	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
28/07/2023	Publication de la proposition législative	COM(2023)0459 	Résumé
19/10/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
19/10/2023	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
22/02/2024	Vote en commission, 1ère lecture		
22/02/2024	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A9-0054/2024	Résumé
22/02/2024	Décision de la commission parlementaire d'ouvrir des négociations interinstitutionnelles à travers d'un rapport adopté en commission		
26/02/2024	Décision de la commission parlementaire d'engager des négociations interinstitutionnelles annoncée en plénière (Article 71)		
27/02/2024	Décision de la commission parlementaire d'engager des négociations interinstitutionnelles confirmée par la plénière (Article 71)		
24/04/2024	Décision du Parlement, 1ère lecture	T9-0356/2024	Résumé
24/04/2024	Résultat du vote au parlement		
21/10/2024	Ouverture des négociations interinstitutionnelles après 1ère lecture par la commission parlementaire		
13/11/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
13/11/2024	Décision de la commission parlementaire d'engager des négociations interinstitutionnelles annoncée en plénière (Article 72)		
16/01/2025	Approbation en commission du texte accordé aux négociations interinstitutionnelles en 2ème lecture précoce	PE767.868 PE767.946	